

CONVENTION COLLECTIVE DES JOURNALISTES LA FILPAC CGT S'INVITE À LA TABLE DES NÉGOCIATIONS



Ces dernières années, le métier de journaliste a évolué très rapidement avec la digitalisation des supports. Les journalistes ont vu leur fonction se transformer, de nouvelles compétences ont émergé : vidéaste, éditeur web, community manager, monteur vidéo, etc. Ces nouvelles fonctions accompagnant la baisse des effectifs dans les rédactions, la charge de travail n'a cessé de croître alors que le métier s'appauvrit en termes de choix, d'intérêt des sujets et de vérification de l'information. Toute cette mutation s'est déroulée dans l'indifférence la plus totale. Les éditeurs de presse se contentent d'appliquer une convention collective des journalistes obsolète au regard des nouvelles exigences liées au digital, prétextant simplement prendre le virage numérique, à l'heure où les usages de « consommation » de l'information évoluent eux aussi, avec notamment la fulgurante émergence des réseaux sociaux.

Alors que toutes les formes de presse convergent vers le tout numérique, aucune reconnaissance de ces nouveaux métiers dans les grilles de fonctions et de salaires n'a vu le jour. Les nouvelles problématiques et contraintes auxquelles sont confrontés les journalistes quotidiennement, dans leur rédaction, sont sagement cachées sous le tapis. C'est à partir de ce constat que le groupe de travail des journalistes de la FILPAC CGT et sa fédération, mis en place en novembre 2020, ont demandé aux organisations patronales représentatives du secteur, de créer une commission paritaire permanente de négociation et d'interprétation de la branche Journalistes (CPPNI). La FILPAC CGT, signataire de la convention collective

Alors que toutes les formes de presse convergent vers le tout numérique, aucune reconnaissance de ces nouveaux métiers dans les grilles de fonctions et de salaires n'a vu le jour.

nationale de travail des journalistes, a également sollicité la constitution, dans chacune des formes de presse considérées, d'un espace de négociation relatif aux minima sociaux pour les journalistes en général, et pour les journalistes rémunérés

à la pige en particulier, ainsi que la mise à jour, le cas échéant, des grilles hiérarchiques correspondant aux qualifications professionnelles.

Le 22 avril, les organisations patronales ont répondu qu'elles étaient favorables à l'ouverture de discussions sur le champ de la convention collective des journalistes. Une première réunion de prise de contact est prévue le 19 mai prochain pour évoquer les orientations de cette CPPNI à construire ainsi que la méthodologie à mettre en œuvre.

Alors qu'elle la demande depuis des années, la FILPAC CGT ne peut que se réjouir de l'aboutissement de cette initiative et c'est avec détermination que sa délégation agira afin de renforcer le dialogue social dans la branche. •

LA FILPAC CGT LANCE UNE GRANDE ENQUÊTE NATIONALE EN DIRECTION DES JOURNALISTES

Depuis plusieurs mois, la FILPAC CGT a mis en place un groupe de travail composé de journalistes de différentes formes de presse (quotidienne régionale et nationale, hebdomadaire régionale, magazine, spécialisée, etc.). Il a pour but d'élaborer un cahier revendicatif en vue de futures négociations nationales pour que nos statuts, mais aussi les nouveaux métiers et les nouvelles qualifications induites par le numérique, soient reconnus et encadrés.

La FILPAC CGT a l'intention de participer à l'actualisation de la convention collective nationale des journalistes en France dès que la commission paritaire permanente de négociation et d'interprétation (CPPNI) aura été constituée. C'est pourquoi elle lance une enquête nationale en direction des journalistes afin de recueillir des informations sur la réalité du métier, sur les conditions de travail et sur les rémunérations. Pour répondre à ce questionnaire en ligne, cliquez sur le lien ci-dessous ou copier le dans la fenêtre de votre navigateur :

<https://journaliste.jemexprime.org>